



Au Comité et au Conseil d'Administration de France Galop du 14 octobre 2024

FRANCE GALOP DÉVOILE SON PLAN STRATÉGIQUE « AMBITION 2030 »

Lundi 14 octobre 2024, le Comité puis le Conseil d'administration de France Galop se sont réunis sur l'hippodrome ParisLongchamp. À cette occasion, le Plan stratégique « Ambition 2030 » a été dévoilé. Comme l'a rappelé la direction générale de France Galop, l'objectif, avec ce plan, est d'assurer la pérennité et de dynamiser la filière, pour booster l'ensemble des indicateurs-clés : plus de propriétaires, plus de public sur les hippodromes, plus de parieurs, plus de chevaux, plus de partants...

Un plan construit autour de trois grandes actions innovantes

Trois éléments constituent le point de départ du Plan stratégique « Ambition 2030 :

- Placer les clients au cœur des choix stratégiques de "l'entreprise" France Galop ;
- Sanctuariser les moyens nécessaires pour délivrer les résultats et donner vie aux ambitions de la société-mère ;
- Opérer une transformation organisationnelle et culturelle du fonctionnement de France Galop.

« Ces trois éléments vont nous permettre de nous réinventer, a commenté Arnaud de Seyssel, vice-président de France Galop et président du Conseil du Plat. Nous voulons rendre les courses à nouveau désirables auprès du grand public. C'est ce que Guillaume de Saint-Seine appelle "Remettre les courses dans le cœur des Français". Une fois que nous aurons fait notre révolution, nous serons prêts à nous redéployer et à conquérir un nouveau public. En fait, nous nous préparons à faire exactement ce qu'ont réussi le cyclisme, la formule 1 ou le rugby. Eux y sont arrivés ! Alors pourquoi pas nous ? Ils ont su inverser la tendance ? Nous allons le faire aussi : regagner les faveurs du public, rajeunir notre audience et retrouver un modèle économique vertueux. »

Quatre axes de travail pour inverser la tendance

Le Plan stratégique « Ambition 2030 » a pour but d'organiser un cercle vertueux : plus de satisfaction clients, plus de spectacle, plus de publics, plus de propriétaires et de partants pour davantage de courses et de jeux ! Pour y parvenir, quatre axes ont été déterminés :

- Mettre les clients au cœur de la conception des produits et parcours
 - Une pédagogie des courses et du pari hippique qui a fait son œuvre
 - Un taux de satisfaction client > 90%

- Réinvestir fortement le champ médiatique et augmenter la présence à l'esprit
 - Un feuilleton course qui s'installe dans les esprits
 - Des incarnants qui émergent pour le narratif à destination du grand public
 - Une fréquentation digitale et une part de voix média en hausse
- Installer la "destination" hippodrome comme une évidence pour les publics
 - Une fréquentation globale en hausse
 - Une attractivité à la hausse chez les plus jeunes
- Augmenter le nombre de partants et agir à la hausse sur tous les indicateurs "filière"
 - 10 000 chevaux à l'entraînement en 2030
 - Un nombre moyen de partants en hausse

« Nous sommes tous conscients que notre filière doit muer pour faire face à la concurrence des autres sports et loisirs, a commenté Frédéric Landon, vice-président de France Galop et président du Conseil de l'obstacle. Tout cela sera possible avec l'aide de tous. Car l'avenir du galop est l'affaire de tous. Je pense aux professionnels, mais aussi aux collaborateurs de France Galop, avec lesquels nous allons travailler à renforcer la transmission de la culture de l'excellence, la culture client d'excellence et la culture de la performance. »

Outre le Plan stratégique, d'autres sujets étaient à l'ordre du jour ce lundi 14 octobre 2024

- Le Conseil d'administration a validé la mesure retenue lors du Conseil du plat au sujet des handicaps. À l'exception des grands handicaps et super handicaps, ces épreuves vont être limitées à 16 partants et offrir sept allocations. Cette décision est prise pour offrir plus de chances aux propriétaires. Cela donnera aussi des courses plus régulières.
- Un point à date sur les travaux d'Auteuil a été fait lors du Comité. Il en sera à nouveau question lors de la prochaine réunion du Comité.
- Un point sur les enjeux et les partants a également été réalisé lors du Comité :
 - Le mois de septembre a donné lieu à une hausse de 0,4% en termes d'enjeux et de 0,3% en termes de marge. Au cumul, les enjeux sont en retrait de 1,5 % vs 2023 et de 3% par rapport au budget
 - La moyenne de partants par course est en progression au Galop, avec +4,5% sur les réunions événementielles et +3,0% sur les autres réunions.
 - Les moyennes de partants par course sont en progression en plat et en obstacle... mais la moyenne d'enjeux par courses est en baisse (à l'exception des courses non événementielles en obstacle).
 - Les effectifs de chevaux à l'entraînement en septembre sont en augmentation de 2,8% vs 2023. Il s'agit du douzième mois consécutif orienté à la hausse.

VIDÉO : Frédéric Landon et Arnaud de Seyssel reviennent sur le Comité et le Conseil d'administration de France Galop : [CLIQUEZ ICI](#)



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89